

8^e Réunion régionale européenne

LE POINT SUR *la protection sociale en Europe et en Asie centrale*



La sécurité sociale est la protection que la société offre aux individus et aux ménages pour leur garantir l'accès à des soins médicaux et la garantie de moyens d'existence, et pour prendre en charge les risques vieillesse, chômage, maladie, invalidité, accident du travail, maternité et veuvage.

Aperçu

Au cours des vingt dernières années, la sécurité sociale en Europe et en Asie centrale a beaucoup évolué. De nombreux pays ont réformé leurs politiques de protection sociale en réponse aux changements fondamentaux du profil de leur population ainsi qu'à l'évolution économique nationale engendrée par la mondialisation des marchés financiers et du travail.

Dans le même temps, les pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés à des défis majeurs dans le domaine de la sécurité sociale, notamment à la nécessité de restructurer les prestations et les mécanismes pour mieux refléter la transformation des systèmes politique et économique et s'adapter aux contraintes fiscales fixées par les gouvernements et les institutions financières internationales, à la rapide croissance de l'emploi informel, et au vieillissement de la population.

Dans une partie importante de cette région, l'ouverture des économies a conduit à un changement de système de la protection sociale et au développement de marchés du travail à deux vitesses. Une petite frange supérieure est caractérisée par des emplois bien rémunérés assortis d'une protection sociale solide contre toute une série de risques, alors qu'une fraction inférieure beaucoup plus nombreuse est caractérisée par des emplois mal rémunérés, précaires et parfois dangereux, sans beaucoup de protection juridique, souvent occupés par des personnes vulnérables, moins qualifiées, des femmes ou des populations immigrées minoritaires.

L'un des problèmes les plus importants pour beaucoup de pays d'Europe est l'allongement de l'espérance de vie et le déclin du nombre de naissances au-dessous du seuil de renouvellement des générations. Il en résulte que la proportion des personnes âgées (retraitées) augmente en Europe, impliquant – en l'absence de tout changement dans les taux d'activité économique propres à chaque âge – que les actifs devront dépenser une plus forte proportion de leurs revenus pour financer la consommation des inactifs.

Les sociétés vieillissantes, le chômage élevé et les défis de la mondialisation ont créé des problèmes analogues dans tous les pays européens, bien que d'intensité variable. Ces facteurs sont à l'origine d'approches politiques similaires, qui consistent souvent à introduire des retraites complémentaires privées au côté des systèmes de pension existants, des mesures de réduction des coûts dans les systèmes de santé, et à activer des politiques de placement de main-d'œuvre comme préalable à l'obtention de prestations chômage.

GROS PLAN SUR LE DÉFI DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Alors que la crise financière se transforme en récession économique, les travailleurs du monde entier font face à une double menace: les incertitudes relatives à la fois à leur emploi et à leur sécurité sociale parce que l'assiette des mécanismes de sécurité sociale se réduit.

Dans le même temps, les entrepreneurs sont susceptibles de voir leurs perspectives commerciales et le flux des capitaux investis par les fonds de pension se contracter, parallèlement à une possible hausse, tôt ou tard, des cotisations ou taxes liées à la sécurité sociale.

Tous les mécanismes de sécurité sociale vont subir le double fardeau du déclin des recettes fiscales ou des cotisations et de la hausse des dépenses liée au nombre croissant de bénéficiaires. Les demandes de retraite anticipée vont se multiplier à travers des accords existants ou ad hoc, afin de limiter l'effet des suppressions de postes sur le chômage. Cela va peser davantage sur les finances des systèmes de retraite – qu'ils soient gérés par les institutions de sécurité sociale ou par les institutions professionnelles.

GROS PLAN SUR LE DÉFI DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

La population de l'Europe va diminuer de presque 70 millions entre 2005 et 2050, ce qui va alimenter la demande de travailleurs migrants.

Des niveaux élevés de chômage et une insécurité grandissante rendent difficile tant à l'Ouest qu'à l'Est de la région d'accepter cette immigration supplémentaire, mais cela pourrait changer avec la pression croissante des déficits de main-d'œuvre et de la mondialisation. Une meilleure coordination des systèmes de sécurité sociale sera nécessaire dans l'ensemble de la région pour garantir le droit à la sécurité sociale à toutes les personnes, y compris les travailleurs migrants.

Cependant, l'immigration ne peut être qu'un secours temporaire pour les populations vieillissantes. La création d'emplois adaptés à des travailleurs plus âgés demeure un défi, alors qu'il est impératif que le taux d'activité augmente pour tous, hommes et femmes de tous les âges, si l'on veut maintenir notre niveau de vie dans une société vieillissante.

Les dépenses et l'efficacité de la sécurité sociale

Les systèmes de protection sociale sont efficaces pour réduire l'exposition à la pauvreté. En général, plus l'investissement dans la sécurité sociale est fort (en termes de PIB), plus l'effet réducteur de la pauvreté (et de prévention) est fort, même si certains systèmes de sécurité sociale redistribuent davantage et s'adressent prioritairement à ceux qui ont des revenus faibles. Alors que les systèmes de protection sociale de l'UE des 27 réduisent l'exposition à la pauvreté de presque 40 pour cent, ce chiffre varie considérablement en fonction des pays, avec de larges variations dans la nature et l'efficacité des réglementations de sécurité sociale.

Les dépenses moyennes de sécurité sociale des 47 pays d'Europe et d'Asie centrale sont de 25,6 pour cent du PIB (légèrement plus faibles que dans l'UE des 27), avec des différences significatives entre pays. Les variations de dépenses de sécurité sociale sont largement reflétées par les niveaux de couverture et de prestations sociales. Alors que la plupart des pays d'Europe dépensent bien plus de 15 pour cent du PIB pour la sécurité sociale pour satisfaire les exigences minimales prévues par la convention n° 102 et le Code européen de la sécurité sociale, et couvrent la grande majorité de leur population, le déficit de couverture dans certains pays demeure substantiel.

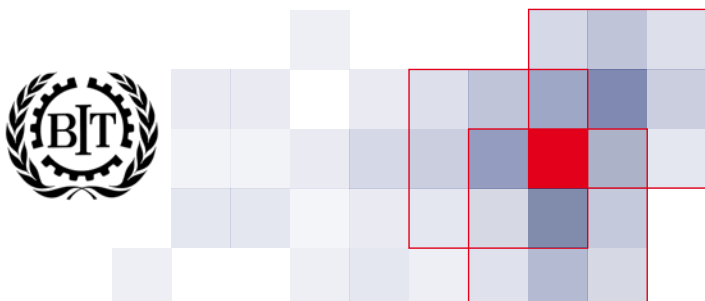
Les dépenses de sécurité sociale à travers l'Europe sont largement dominées par les dépenses en matière de retraites et de soins médicaux. Les faits montrent que c'est aussi le cas dans les pays qui n'appartiennent pas à l'UE. Il est donc à craindre que les dépenses consacrées à d'autres branches, tels que les mécanismes d'indemnisation chômage, les allocations familiales, l'aide au logement et l'aide sociale, ne soient menacées d'éviction. Cela a des conséquences pour les politiques de flexicurité, qui nécessitent un investissement substantiel dans les programmes relatifs au marché du travail pour atteindre un juste équilibre entre les allocations financières et une assistance, et des services du marché du travail de haute qualité.

Stratégie de l'OIT

En 2001, l'OIT a lancé une Campagne mondiale pour la sécurité sociale et la protection pour tous afin de promouvoir la création d'un niveau minimum de sécurité sociale.

L'expérience et le mandat de l'OIT indiquent clairement qu'il n'y a pas d'opposition automatique entre équité et efficacité en termes de protection sociale et de performance économique. Pour réunir les objectifs jumeaux et hautement complémentaires de développement social et d'efficacité économique, des processus de réforme, nationale, sociale, du marché du travail qui visent à créer un nouveau paradigme de politique de sécurité sociale devraient être fondés sur les principes de base suivants:

1. Couverture universelle en matière de sécurité du revenu et de systèmes de santé
2. Prestations et protection contre la pauvreté en tant que droit
3. L'équivalence actuarielle des niveaux de cotisations et de prestations
4. Un financement équilibré



DONNÉES CLÉS

- Une personne sur cinq seulement dans le monde dispose d'une couverture de sécurité sociale adaptée.
- Plus de la moitié de la population mondiale ne dispose d'aucune protection de sécurité sociale.
- L'informalisation croissante du travail se traduit par des niveaux de couverture inférieurs, en particulier dans les pays en transition économique.
- Dans l'UE des 27, les systèmes de sécurité sociale ont redistribué plus de 27 pour cent du PIB en 2005.
- Des pays tels que l'Estonie, la Lituanie et la Roumanie consacrent moins de 15 pour cent du PIB à la sécurité sociale, alors que le Danemark, la France et la Suède dépensent plus de 30 pour cent.
- En Europe centrale et orientale et en Asie centrale, le niveau moyen de dépenses de sécurité sociale n'était que de 13 pour cent du PIB en 2005, avec de fortes disparités.

Conventions et recommandations de référence

La sécurité sociale fut reconnue comme un droit humain fondamental dans la Déclaration de Philadelphie de l'OIT (1944) et sa recommandation (n° 67) sur la garantie des moyens d'existence, 1944. Les conventions et les recommandations de l'OIT relatives aux politiques d'extension de la sécurité sociale incluent:

- Convention (n° 102) sur la sécurité sociale (norme minimum), 1952
- Convention (n° 118) sur l'égalité de traitement (sécurité sociale), 1962
- Convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964 (version I, amendée en 1980)
- Convention (n° 128) concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967
- Convention (n° 130) concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, 1969
- Convention (n° 157) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale, 1982
- Convention (No.168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988
- Convention (n° 183) sur la protection de la maternité (révisée), 2000

Pour plus d'informations, veuillez consulter:

1. Le rapport du Directeur général à la huitième Réunion régionale européenne: Concrétiser le travail décent en Europe et en Asie centrale

-Volume I, partie 1, ISBN 978-92-2-221867-7

-Volume I, partie 2, ISBN 978-92-2-221869-1

2. Moyens d'action face à la crise économique: Une approche fondée sur le travail décent en Europe et en Asie centrale. ISBN 978-92-2-222080-9

Bureau international du Travail
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél. +4122/799-7912
Fax +4122/799-8577
Février 2009